



Commission scolaire
DES PHARES

Le Phare

Bulletin d'information

Volume No 13 – numéro 2

Le 8 octobre 2010

Thérèse Martin, agente d'information

Conseil des commissaires

Lors de sa séance ordinaire du 27 septembre dernier, le conseil des commissaires a autorisé madame Julie Potvin, conseillère pédagogique, et monsieur Claude Roy, enseignant du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli – Mitis, de même que 11 élèves, à participer à une activité pédagogique en France.

Ce voyage s'inscrit dans le cadre du plan d'action en matière d'éducation internationale de la Commission scolaire des Phares. Ce plan d'action comporte les objectifs et moyens suivants :

- Développer le volet international;
- Attirer des étudiants internationaux en formation professionnelle;
- Développer et réaliser des projets de coopération et de développement international.

Ce contexte d'ouverture sur le monde favorisera, chez les élèves participants, le développement de compétences liées aux programmes Production laitière et Production de bovins de boucherie. Le financement de cette activité est assumé par les 11 élèves participants et le programme pour l'Internationalisation de l'éducation québécoise et d'Éducation internationale pour les élèves et un accompagnateur, et par le Centre de formation professionnelle de Mont-Joli – Mitis pour l'autre accompagnateur.

Par ailleurs, l'Association régionale du sport étudiant de l'Est du Québec a demandé à la Commission scolaire de nommer des délégués pour siéger au conseil d'administration de l'association, de même qu'un représentant du secteur primaire, afin de pouvoir mettre un accent particulier sur ce niveau d'enseignement. Le conseil des commissaires a nommé monsieur Benoît Ouellet et madame Karine Dupont à titre de délégués au conseil d'administration de l'Association régionale du sport étudiant. Monsieur Patrick Leclerc agira comme

représentant du secteur primaire.

Dans le domaine des ressources humaines, le conseil a résolu de procéder à la modification du plan d'effectifs du personnel de l'adaptation scolaire 2010-2011. Ce document a été déposé au bureau du secrétariat général pour consultation éventuelle.

Dans un autre ordre d'idées, la Commission scolaire des Phares donne son appui sans réserve à la municipalité de Les Hauteurs, dans son projet visant à doter la municipalité d'un système d'alimentation en eau conforme aux normes actuelles, et ce, dans les meilleurs délais. Notons que la Commission scolaire des Phares vit des problèmes importants avec son propre système d'alimentation en eau à l'école des Hauts-Plateaux-de la Source, située dans cette municipalité. La construction d'un réseau d'aqueduc à Les Hauteurs permettrait de régler définitivement les problèmes vécus dans cette école. Une copie de la résolution a été transmise à la députée de La Matapédia, madame Danielle Doyer.

Des comités ont été formés, modifiés ou abolis par le Conseil. Concernant le comité des affaires internes, deux commissaires ont été ajoutés à la liste des membres. Il a donc été résolu de nommer les commissaires suivants pour siéger sur ce comité : messieurs Raymond Tudeau, président, Raynald Caissy, vice-président, Gaston Rioux, Gilbert Labrie et Alain Rioux, de même que madame Pauline Michaud. Dans le cadre de la planification stratégique, la composition du comité de travail sur l'enrichissement a également été modifiée par l'ajout de deux commissaires. Les commissaires suivants ont donc été nommés pour siéger sur le comité : messieurs Luc Marcoux, Gilbert Labrie, Alain Rioux et Daniel Arseneault. Un commissaire a aussi été nommé au comité de travail sur le développement de la formation professionnelle. Les commissaires suivants siègent donc sur le comité : madame Lise Lévesque, messieurs Raynald Caissy et Patrice Cayouette.

La composition du comité de vérification a été modifiée en tenant compte de la volonté du conseil des commissaires de nommer le président de la Commission scolaire membre d'office. Le comité de vérification est donc formé des personnes suivantes : messieurs Raymond Tudeau, président, Daniel Arseneault, Alain Rioux, Gilbert Labrie, le directeur général et le directeur des services des ressources financières de la Commission scolaire et, au besoin, une ressource externe. Le conseil des commissaires a également modifié la composition du comité des ressources humaines, afin que le président y soit membre d'office. Les personnes suivantes siègent donc sur le comité des ressources humaines : messieurs Raymond Tudeau, président, Jacques Deschênes, Patrice Cayouette, madame Pauline Michaud, le directeur général et le directeur des services des ressources humaines.

De plus, le Conseil a résolu de former un comité de travail en suivi à la réalisation du plan stratégique et de nommer les personnes suivantes pour en faire partie : messieurs Raymond Tudeau, président, Raynald Caissy, vice-président, Patrice Cayouette, mesdames Pauline Michaud et Noëlla Bourdages.

Finalement, un comité de pilotage a été formé en suivi à la mise en application de la convention de partenariat entre la Commission scolaire des Phares et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les personnes suivantes font partie de ce comité : messieurs Raymond Tudeau, président, Raynald Caissy, vice-président, Gaston Rioux, Alain Rioux et madame Pauline Michaud.

Les commissaires ont adopté le document intitulé « Priorités 2010-2011 de la Commission scolaire des Phares ». Ce document a été déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle. Pour connaître ces priorités et les détails qui s'y rattachent, consultez le communiqué sur le sujet, publié dans la présente édition du journal Le Phare.

Dans le secteur de la formation professionnelle, la Commission scolaire a adressé une demande d'aide financière au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'aménagement des installations du programme Assistance technique en pharmacie, au Centre de formation de Rimouski-Neigette. L'investissement prévu est de 300 000 \$. Rappelons que la Commission scolaire des Phares a investi à même ses fonds pour offrir ce programme pour lequel le MELS a accordé une autorisation provisoire pour les années scolaires 2010-2011 et 2011-2012. De plus, une demande d'aide financière a également été adressée au MELS pour le réaménagement de l'atelier de briquetage-maçonnerie, toujours au Centre de formation de Rimouski-Neigette. Des besoins de mise à niveau de l'atelier ont été identifiés et un espace est requis pour ranger le matériel qui permet de répondre aux exigences du programme.

Le contrat relatif à la fourniture de services de sécurité a été octroyé à l'entreprise Le Groupe de sécurité Garda inc., pour la période allant du 1^{er} novembre 2010 au 30 octobre 2013. Ces services de sécurité couvrent le centre administratif, les écoles Paul-Hubert et du Mistral et, de façon occasionnelle, d'autres établissements de la C.S. des Phares.

Monsieur Michaël Fiola a été nommé par intérim au poste de directeur adjoint de l'école Saint-Jean, jusqu'au retour de la titulaire du poste ou au plus tard le 9 janvier 2012.

Le conseil des commissaires a offert ses plus sincères condoléances à madame Stéphanie Vill, commissaire, ainsi qu'aux membres de sa famille, à la suite du décès de sa mère, madame Anne-Marie Kreh.

Journée nationale du personnel de soutien scolaire



À l'occasion de la Journée nationale du personnel de soutien scolaire, qui

a été soulignée le 30 septembre 2010, la Commission scolaire des Phares a tenu à rendre hommage à toutes ces personnes qui sont impliquées à de multiples niveaux en éducation et qui sont de précieux partenaires pour les intervenantes et intervenants du milieu scolaire.

Leur collaboration et leur professionnalisme sont appréciés de toutes et de tous et le personnel de soutien scolaire joue un rôle déterminant dans l'atteinte des objectifs de réussite pour l'ensemble de nos élèves.

Le personnel de soutien scolaire travaille souvent dans l'ombre. Il est donc d'autant plus important, pour la Commission scolaire des Phares, d'exprimer à toutes ces personnes son appréciation et sa plus vive reconnaissance.

Journée mondiale des enseignants

Dans le cadre de la Journée mondiale des enseignants, qui a été soulignée officiellement le 5 octobre, la Commission scolaire des Phares a exprimé son estime et sa plus vive reconnaissance envers tous ses enseignantes et enseignants.

Profondément engagés dans l'éducation des jeunes et des adultes, les enseignantes et enseignants orientent tous leurs efforts vers la réussite des élèves qui leur sont confiés, les aidant à se construire en tant qu'individus et futurs



citoyens, tout en leur ouvrant le chemin de la connaissance.

Véritables guides dans la vie des élèves jeunes et adultes, les enseignantes et enseignants leur font découvrir de nouvelles possibilités en

les encouragent à développer leur plein potentiel. La Commission scolaire des Phares profite donc de la Journée mondiale des enseignants pour leur rendre hommage et leur dire merci!

Pour souligner la rentrée et faire part à la population des principaux dossiers en cours à la Commission scolaire des Phares, le président, M. Raymond Tudeau, et le directeur général, M. Jacques Poirier, organisaient un déjeuner de presse, le 5 octobre dernier. Nous reproduisons à l'intérieur de cette édition du journal *Le Phare* les cinq communiqués qui ont été transmis à la presse. Ces communiqués traitent des sujets suivants : les priorités de la Commission scolaire pour 2010-2011, les services aux élèves, l'économie d'énergie, l'éducation internationale et l'accompagnement du personnel en invalidité.

Les priorités 2010-2011 de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares a adopté ses priorités 2010-2011 lors de la réunion du conseil des commissaires du 27 septembre dernier. Huit grandes priorités ont été identifiées.

Mise en œuvre de la convention de partenariat avec le MELS

Une convention de partenariat établie avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour les années 2010 à 2014, sera mise en œuvre dès cette année. Pour ce faire, un comité de pilotage assurera le suivi. Rappelons que cette convention comprend des mesures concrètes pour l'amélioration de la réussite des élèves et que les liens nécessaires seront également faits avec les différents établissements de la Commission scolaire des Phares.

Conventions de gestion éducative avec nos établissements scolaires

Au cours de l'année 2010-2011, la Commission scolaire des Phares rédigera et conclura des conventions de gestion éducative avec les établissements scolaires de son territoire. La démarche comprend la préparation de données pour chaque établissement, la signature des conventions et leur mise en œuvre pour la rentrée 2011-2012. Là aussi, les objectifs de réussite des élèves guident les décisions qui mèneront à la signature des conventions.

Mise en application du règlement sur la procédure des plaintes

Conformément aux nouvelles dispositions de la Loi sur l'instruction publique concernant le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes, la Commission scolaire des Phares a signé les contrats avec le protecteur de l'élève, monsieur Maurice Vinet, et le substitut au

protecteur de l'élève, monsieur Jean-Paul Huard. Messieurs Vinet et Huard ont également reçu leur formation. Par ailleurs, un guide expliquant ces nouvelles fonctions au sein de la Commission scolaire a été remis à tous les élèves.

La structure administrative et celle du réseau des écoles

Au terme de consultations et d'une analyse approfondie de la situation en lien avec la gestion financière, la Commission scolaire des Phares révisera sa structure administrative et elle sera mise en œuvre pour l'année 2011-2012.

La persévérance scolaire, une clé de la réussite

Plusieurs actions seront mises de l'avant, en cours d'année, afin de poursuivre les efforts entrepris dans le but d'amener les élèves à développer davantage leur persévérance. Ces actions se poursuivront notamment à l'école du Mistral et un accompagnement sera assuré à l'ensemble des directions d'établissement. De plus, le travail entrepris pour améliorer la persévérance et la réussite des garçons se poursuivra et s'intensifiera. Finalement, la Commission scolaire fera la promotion des projets novateurs en soutien à la persévérance, dans ses établissements primaires et secondaires.

La poursuite du partenariat avec le milieu

À l'interne, le directeur général accentue encore sa présence dans les établissements et poursuit ses rencontres et ses échanges avec les présidences de syndicats, les associations de cadres et le comité de parents. À l'externe, la Commission scolaire a pour objectifs de continuer à collaborer étroitement avec les organismes de développement du milieu, de participer activement à la table interordres et de mettre l'emphase sur les communications.

Révision de politiques et règlements et adoption de nouvelles politiques

Des démarches sont en cours ou seront entreprises pour la révision du règlement sur la délégation de pouvoirs et plusieurs politiques : gestion du personnel cadre, acquisition de biens et services, la politique EHDAA (élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) et la politique sur les dossiers d'élèves.

De nouvelles politiques seront aussi adoptées, pour un mode de vie physiquement actif, dans le but de contrer le vol et la fraude, pour favoriser le développement durable. Notons également l'adoption prévue de la politique relative aux technologies de l'information et de la politique linguistique.

Sélection du personnel hors-cadre

À la suite du départ annoncé de l'actuel directeur général de la

Commission scolaire, monsieur Jacques Poirier, au 31 décembre 2010, les démarches sont en cours pour la nomination d'un nouveau directeur général ou d'une nouvelle directrice générale. Cette nomination sera annoncée en novembre 2010.

L'année 2010-2011 comporte

plusieurs changements et un grand nombre de défis qui ne pourront être relevés qu'en travaillant en équipe. Nous devons aussi faire face à des restrictions budgétaires importantes imposées par le MELS. Malgré ce contexte, la Commission scolaire intensifie constamment ses mesures de soutien et ses services à l'élève.

Un accroissement évident des services aux élèves

La Commission scolaire des Phares subit depuis plusieurs années une diminution constante de sa clientèle. Malgré ce phénomène lié à la dénatalité, la Commission scolaire a mis de l'avant plusieurs mesures pour maintenir et accroître les services aux élèves. Ces mesures se sont traduites notamment par une augmentation notable du nombre de postes de professionnelles et professionnels et une augmentation du personnel de soutien en adaptation scolaire, dans le but de mieux répondre aux besoins des élèves.

Voici l'évolution de la situation depuis six ans.

En 2005-2006, la Commission scolaire des Phares assurait des services éducatifs à 9 654 élèves jeunes. En 2010-2011, ce nombre est passé à 8422 élèves. En six ans, la diminution totalise 1232 élèves jeunes et s'établit donc à environ 205 élèves par année.

En 2005-2006, la Commission scolaire des Phares comptait 54 postes de professionnels. Six ans plus tard, en 2010-2011, ce nombre de postes est passé à 71. Les ajouts de postes touchent les services à l'élève, afin de combler leurs besoins. Au total, près d'une vingtaine de postes de professionnels ont été ajoutés. Ce sont des orthophonistes, psychologues, orthopédagogues professionnels, psychoéducateurs, bibliothécaires, conseillers d'orientation et conseillers pédagogiques. Durant cette même période, les techniciens et techniciennes en éducation spécialisée sont passés de 34 (en 2005-2006) à 61 (en 2010-2011), ce qui représente également une augmentation notable de services.



De plus, la Commission scolaire des Phares investit un montant bien supérieur à l'allocation versée par le ministère de

l'Éducation, du Loisir et du Sport, notamment pour ses élèves EHDA (élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage). Même si le nombre global d'élèves a diminué, la Commission scolaire des Phares a injecté, en 2008-2009, 2 786 394 \$ de plus que le montant versé par le MELS pour les activités

éducatives.

Les gestes posés par la Commission scolaire des Phares confirment donc un accroissement constant des services aux élèves. Des économies importantes sont réalisées au plan administratif, mais les services éducatifs sont bonifiés.

Efficacité énergétique

La Commission scolaire parmi les chefs de file au Québec

Le projet d'efficacité énergétique réalisé dans cinq établissements de la Commission scolaire des Phares a donné des résultats qui dépassent les prévisions.

Élaboré à partir de 2006 avec la firme Teknika HBA, le projet est devenu réalité à l'été 2008, alors que différents équipements ont été mis en place dans les écoles Paul-Hubert, du Mistral, Saint-Jean, des Bois-et-Marées (secteur Luceville) et au Centre de formation de Rimouski-Neigette. Parmi ces infrastructures et équipements, on retrouve principalement l'installation d'un système de géothermie aux écoles Paul-Hubert et du Mistral, la mise en place de nouveaux systèmes de ventilation à l'école du Mistral, la révision des systèmes de contrôle et d'éclairage dans les établissements concernés par le projet.



Pour mesurer les résultats concrets de l'installation de ces systèmes et de l'application du programme d'économie d'énergie, la première année de référence a été complétée le 28 février 2010. La Commission scolaire des Phares a donc compilé les résultats de cette première année d'opération et a été en mesure de les analyser. Et ces résultats ont largement dépassé les prévisions!

La mise en place des mesures d'économie d'énergie

Les travaux nécessaires à l'installation des nouveaux systèmes d'économie d'énergie ont exigé un investissement de l'ordre de 6 millions \$. Au départ, les économies espérées étaient de 600 000 \$ par année. On prévoyait donc un retour sur l'investissement (les économies de coûts réalisées permettant de rembourser le prêt contracté) sur une période de 10 ans. Par la suite,

la Commission scolaire des Phares a reçu plusieurs bonnes nouvelles. Hydro-Québec lui accordait une aide financière de 885 000 \$ pour réaliser le projet, alors que l'aide accordée par le gouvernement fédéral via l'Office d'efficacité énergétique s'établissait à 186 000 \$. Finalement, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec nous a réservé un montant de l'ordre de 750 000 \$ (qui reste à être confirmé) pour le même projet. Toutes ces subventions permettent donc de faire passer la contribution de la Commission scolaire de 6 millions \$ à 4,2 millions \$ et, conséquemment, de réduire considérablement la période de retour sur l'investissement.

Des économies très importantes

De plus, les économies réalisées au cours de la première année d'application du programme d'efficacité énergétique excèdent les prévisions de 24%. Les économies visées étaient de 600 000 \$ et les économies réelles ont atteint 745 000 \$. « Nous sommes également

convaincus que les économies auraient été encore plus évidentes si nous avions connu un hiver plus rigoureux », précise le directeur des ressources matérielles de la C.S. des Phares, monsieur Carl Ruest. En plus de doter les cinq établissements de nouveaux systèmes efficaces, les mesures d'économie d'énergie permettent à la commission scolaire de profiter de réductions de coûts reliées à la structure tarifaire d'Hydro-Québec, une partie de l'énergie pouvant être utilisée en dehors des périodes de pointe.

Et, fait à noter, le programme d'efficacité énergétique de la Commission scolaire des Phares a permis de réduire de 4 500 tonnes les rejets de CO₂ dans l'atmosphère.

La Commission scolaire des Phares a reçu une mention d'excellence d'Hydro-Québec pour les performances réalisées à l'école du Mistral. Elle s'est classée parmi les trois finalistes de la catégorie institutionnelle, au Québec, pour le meilleur projet d'économie énergétique.

L'éducation ouverte sur le monde

Le volet de l'éducation internationale est en plein développement, à la Commission scolaire des Phares. À la suite d'une mission réalisée en Tunisie par madame Julie Potvin et monsieur Bertrand Michaud, du Centre de

formation professionnelle de Mont-Joli – Mitis, en novembre 2009, quatre étudiants en provenance de ce pays suivent actuellement leur formation à Mont-Joli. Dans la foulée du succès de cette mission, d'autres projets sont annoncés.



Pour venir étudier au Québec et être admis au CFP de Mont-Joli – Mitis, les quatre étudiants tunisiens ont répondu aux exigences du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et ont reçu une bourse. La Commission scolaire des Phares est d'ailleurs la première, au Québec, à accueillir des étudiants étrangers détenteurs de ces bourses. Les programmes de bourses sont financés par le MELS et la gestion en a été confiée à l'organisme Éducation internationale. MM. Nabil Fathallah et Mahdi Ben Chibani se sont inscrits au programme de Soudage-montage, M. Farouk Belouaer a été admis en Mécanique agricole alors que M. Aymen Tsouri poursuit sa formation en Production laitière.

Par ailleurs, les commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie se sont regroupées autour du volet de l'éducation internationale, afin d'en favoriser le développement sur notre territoire. Dans le cadre de ce regroupement,

en janvier prochain, madame Julie Potvin participera à une nouvelle mission, cette fois en Guadeloupe, financée par l'organisme Éducation internationale et les commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, toujours dans le but de recruter des étudiants étrangers dans des programmes de formation professionnelle.

D'autres types de projets sont également en cours. Du 11 au 26 novembre 2010, 11 élèves en Production laitière du CFP de Mont-Joli – Mitis se rendront en France, dans la région d'Angoulême – Barbezieux, afin de se familiariser avec d'autres façons de faire, dans leur domaine de formation. En mai 2011, des enseignants de la C.S. des Phares se rendront en Tunisie et apporteront leur collaboration à la mise à niveau de programmes de formation professionnelle.

La Commission scolaire des Phares est proactive dans le secteur de l'éducation internationale et souhaite s'ouvrir de plus en plus sur le monde, en favorisant des échanges enrichissants, la venue d'étudiants étrangers et en exportant son expertise.

Accompagnement du personnel en invalidité

La Commission scolaire des Phares a créé le nouveau poste de conseiller ou conseillère cadre au service des ressources humaines, responsable du dossier de la présence au travail.

Assumées par madame Mado Dugas, ces nouvelles fonctions comportent la responsabilité de l'application des programmes et activités reliés à la gestion des

ressources humaines, notamment en matière de santé et de mieux-être au travail, de gestion de la présence au travail, de la mobilisation des ressources humaines et du développement organisationnel.

Madame Dugas prend donc en charge tous les dossiers d'absentéisme reliés à l'assurance-invalidité. Elle établit un lien privilégié avec les personnes absentes et propose un plan de suivi et d'accompagnement personnalisé. Elle accompagne également les membres du personnel dans leurs efforts de retour au travail.

La conseillère cadre au service des ressources humaines participe à l'élaboration des orientations et des stratégies dans les dossiers de présence au travail et, le cas échéant, à l'élaboration du plan d'action annuel. Elle participe aussi

à la préparation et à l'application des programmes de santé et mieux-être pour le personnel.

Par ailleurs, madame Dugas contribuera à la mise en œuvre du plan d'action en santé et mieux-être, notamment en matière de prévention. En collaboration avec les gestionnaires, elle participera à la révision et à l'optimisation des pratiques administratives et des outils facilitant la gestion de la présence au travail.

Finalement, elle sera appelée à développer des partenariats avec des organismes spécialisés dans les domaines de l'intervention et de l'aide individuelle. « C'est un travail des plus valorisants qui comprend un volet développement très captivant! Nous pourrions en faire une analyse détaillée à la fin de la présente année », conclut madame Dugas.

Activité pour souligner l'obtention du statut d'employé régulier

Dans l'esprit de la nouvelle politique de reconnaissance et hommage au personnel, une activité spéciale a été organisée le 13 septembre dernier, au Centre de formation de Rimouski-Neigette, pour souligner l'obtention du statut d'employé régulier pour plusieurs membres du personnel de la Commission scolaire des Phares.

Après le mot de bienvenue du directeur des services des ressources humaines, monsieur Rock Bouffard,

la séance de signature a été accompagnée d'une prise de photographies. Les nouveaux employés et employés réguliers de la Commission scolaire ont reçu les félicitations du président, monsieur Raymond Tudeau, et du directeur général, monsieur Jacques Poirier. Par la suite, une conférence ayant pour thème l'importance des relations au travail a été offerte par madame Gabrielle C. Dubé. Plusieurs commissaires et membres de la direction d'établissements

étaient également présents.

C'est la première fois qu'une activité spéciale était organisée pour souligner l'obtention du statut d'employé régulier à la C.S. des Phares, mais de tels événements seront maintenant planifiés sur une base régulière.

Les personnes qui ont obtenu le statut d'employé régulier sont mesdames Mireille Ste-Croix, Marilyse Rivest, Julie Harel, Caro-Lyne Fortin, Annie Lévesque, Édith Rioux, Chantal Gagné, Nadine Boulianne, Claire Guérette, Caroline Jean, Brigitte Côté, Isabelle Pelletier, Marie-

Christine St-Onge, Sylvie Deschênes, Marie-Josée St-Laurent, Hélène Coulombe, Nathalie Proulx, Liette St-Onge, Roselle Michaud, Caroline Duchesne, Annie-France Lévesque, Caroline Bois, Pascale Plourde, Céline Thibault, Isabelle Lévesque, Annie Lepage, Joyce Poirier, Joanne Joubert, Anne Bilodeau, Geneviève Readman, et Michèle St-Amand, ainsi que messieurs David Nadeau, François-Xavier Bérubé-Dufour, Mathieu Bergeron, Jean-Philippe Bourassa, Dany Dubé et David Lavoie.

Bravo à toutes ces personnes !

Campagne d'Entraide 2010

« Quand on donne, ça nous revient... »

C'est sur le thème « Quand on donne, ça nous revient... » que se déroule la campagne d'Entraide 2010, jusqu'à la fin novembre. À la Commission des Phares, l'objectif a été fixé à 7 500 \$.



Le conteur bien connu Fred Pellerin est de nouveau le porte-parole de la campagne, à l'échelle du Québec. **« La générosité, ça rapporte. On y pense souvent dans l'angle du cœur, et pourtant, faudrait s'y mettre de chiffres aussi. On découvrirait, j'en suis sûr, qu'une roue qui tourne bien, ça rapporte à tous. On s'y lance encore une fois cette année, à lever une campagne de voltiges**

donnantes. À oser demander, pour offrir un peu plus. À s'y prendre pour donner et remettre de l'allant dans l'avenant. Pour rendre l'histoire plus belle. Parce qu'on y croit. Quand on donne, ça nous revient toujours... », nous dit le jeune conteur, dans son langage évocateur.

La campagne d'Entraide se déroule dans la fonction publique et parapublique à l'échelle du territoire québécois, au profit de Centraide, Partenairesanté-Québec et de ses 16 organismes membres, et de la Croix-Rouge canadienne, division du Québec. En remplissant leur fiche de souscription, les donateurs peuvent

choisir quel(s) organisme(s) ils souhaitent appuyer.

Les dons à Centraide permettent d'améliorer la qualité de vie des communautés et de leurs membres les plus vulnérables, en luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les dons faits à Partenairesanté-Québec et ses 16 membres permettent d'améliorer la santé et la qualité de vie des personnes atteintes de l'un des 300 problèmes de santé représentés et auxquels sont attribuables 80% des décès prématurés, offrir des services complémentaires à ceux de l'État,

du soutien aux malades et aux proches, travailler aux plans de la sensibilisation, de l'information et de la prévention. Finalement, la mission de la Croix-Rouge est de répondre avec compassion aux besoins de première nécessité (hébergement, alimentation et vêtements neufs) des victimes de sinistres.

Les enveloppes de remise de dons seront distribuées très bientôt au personnel de la Commission scolaire des Phares. Quel que soit le montant donné, votre geste d'entraide et de solidarité sera grandement apprécié !

27^e Carrefour du théâtre et des arts de la scène : un rendez-vous pour passionnés !

Le Carrefour du théâtre et des arts de la scène se tiendra les 22, 23 et 24 octobre 2010 à l'école du Mistral de Mont-Joli. Cet événement rassemble depuis 27 ans des passionnés des arts de la scène en offrant des formations professionnelles et un lieu d'échanges exceptionnel.



Sous le thème « Il était une fois dans l'Est », cette 27^e édition accueillera comme porte-parole **Renée Robitaille**, conteuse. Elle donnera le coup d'envoi en animant une soirée de

contes intitulée « Contes coquins pour oreilles folichonnes ». Elle sera également la formatrice pour l'atelier « Le récit de vie ».

Les ateliers offerts au Carrefour du théâtre et des arts de la scène s'adressent à toutes les personnes âgées de 14 ans et plus : étudiants, personnel scolaire, membres de troupes de théâtre amateur, chanteurs, danseurs, musiciens, etc. Voici la brochette d'ateliers et de formateurs professionnels :

- Danse percussive ~ Dominic Desrochers
- Écriture et interprétation de chansons ~ Ian Lévesque
- Jeu théâtral (ados) ~ Cédric Landry

- Improvisation ~ Daniel Malenfant
- Interprétation (adultes) ~ Marcela Pizarro
- Le récit de vie (conte) ~ Renée Robitaille
- Mise en scène (exercice de style) ~ Denis Leblond

Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 8 octobre, en remplissant le formulaire disponible sur le site internet de l'URLS au www.urls-bsl.qc.ca. Tous les

renseignements quant au programme et aux coûts d'inscription y figurent. Pour toute question, communiquez avec Lucie Ouellet, au 418 723-5036, poste 221, ou à urlsbsl@globetrotter.net. La 27^e édition du Carrefour du théâtre et des arts de la scène est organisée conjointement par l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-St-Laurent, l'école du Mistral, la Ville de Mont-Joli et grâce à la participation financière de Desjardins et d'autres partenaires de soutien.

Bourse de 5000 \$ pour l'école de Price



L'école des Cheminots – de Saint-Rémi, à Price, recevra une bourse de 5000 \$ de la Fondation GO pour un projet relié à la cour d'école. Sur 55 projets présentés

dans l'ensemble du Québec, celui de l'école des Cheminots – de Saint-Rémi a été le deuxième à être sélectionné! Cette bourse sera réinvestie dans la réalisation de la phase 3 du projet d'aménagement de la cour d'école. Un terrain de mini-soccer sera aménagé. Bravo à madame Suzanne Lévesque, la directrice, et à toute son équipe-école!

La Fondation GO est un organisme à but non lucratif créé en 2008 dans la foulée du Grand défi Pierre Lavoie.

Son objectif est de financer des projets dans deux grands volets : la recherche sur les maladies héréditaires orphelines et les projets visant l'adoption de saines habitudes de vie, principalement chez les jeunes. Tous les profits générés par l'événement « 1000 kilomètres du Grand défi Pierre Lavoie » sont versés à la Fondation GO, auxquels s'ajoutent les dons du public. Les personnes ou les organismes qui souhaitent déposer une demande de subvention à la Fondation GO pourront obtenir les détails sur le site www.fondationgo.com. Toutes les demandes sont soigneusement évaluées par des jurys indépendants.

Cette année, la Fondation GO a reçu près de 80 demandes de subventions. De ce nombre, 27 projets ont été retenus, pour des bourses versées totalisant 295 000 \$.

Une année hyperactive pour Pro-Jeune-Est!

Dans le cadre de sa récente assemblée générale annuelle, l'organisme de motivation scolaire Pro-Jeune-Est a établi ses priorités d'action pour l'année 2010-2011. Pro-Jeune-Est poursuivra sa mission de lutte au décrochage scolaire en s'affirmant et en s'affichant comme un véritable centre d'aide spécialisée en motivation scolaire et sociale. Pour atteindre ces objectifs, l'organisme a consolidé et développé les services suivants auprès des jeunes et des adultes :

Pour les jeunes

- Programme de soutien à la motivation dans les travaux scolaires, en parrainage individuel.
- Projet d'apprentis-tuteurs dans les milieux ruraux de Saint-Fabien, Bic et Saint-Narcisse.
- Projet SAPPEP (Service d'aide personnalisée pour les jeunes et les parents).
- Programme Ki-Bouge en psychomotricité (séances de mouvements intelligents pour améliorer la concentration et diminuer le surplus de stress chez les jeunes).
- Projet-pilote du Service d'aide pour alternative à la suspension (accueil de jeunes suspendus de l'école Paul-Hubert et référés pour de l'accompagnement en relation d'aide et du soutien à la



motivation).

- Programme éducatif en promotion de la santé et en prévention de la toxicomanie au primaire.

Pour les adultes

- Ateliers-conférences sur mesure.
- Ateliers « La couleur du stress » (série de trois rencontres d'approvisionnement du stress par le mouvement et le plaisir).
- Soutien individuel sur demande (relation d'aide, formation, outils).

Pro-Jeune-Est souhaite maintenir l'équilibre dans son financement, qui provient des secteurs de l'éducation, de la santé et de la communauté, tout en assurant une gestion saine et vigoureuse. Les deux activités de financement traditionnelles seront de retour et s'adresseront au grand public : le Cabaret-Casino, à l'Hôtel Rimouski, et le déjeuner familial, le 17 avril, au restaurant La Cage aux sports. L'organisme poursuivra aussi son travail de concertation aux niveaux local, régional et national.

En 2009-2010, 171 jeunes ont été accompagnés par 161 tuteurs et apprentis tuteurs d'espoir, dans 17 écoles et pavillons, pour un total de 3823 accompagnements.

« Livre-moi tes secrets »

C'est sur le thème « Livre-moi tes secrets » que l'école de La Colombe d'Esprit-Saint vient d'inaugurer sa nouvelle bibliothèque. Le réaménagement complet de l'espace consacré aux livres et à la lecture a pour objectifs d'inciter les jeunes à lire davantage, à fréquenter régulièrement leur bibliothèque et à développer un grand intérêt pour les livres.

La directrice de l'école de La Colombe, madame Valérie Gagnon, rappelle qu'il est important de travailler avec les livres très tôt, dans la vie de l'enfant, afin d'améliorer ses compétences en français et de développer son goût pour les apprentissages. « La bibliothèque est le cœur d'une école. Pour l'enfant, c'est un milieu à

la fois paisible et vivant. Depuis l'ouverture de notre nouvelle bibliothèque, nous avons observé un grand intérêt de la part de nos jeunes. »

L'aménagement de la nouvelle bibliothèque est le résultat d'un travail collectif, à l'école. Un montant de 1000 \$ provenant du fonds Éco-École a notamment été réinvesti dans le projet. L'école de La Colombe compte actuellement 24 élèves.

La réalisation de ce projet s'inscrit tout à fait dans les priorités de la Commission scolaire des Phares concernant le développement des aptitudes en lecture et en écriture



Madame Valérie Gagnon et l'enseignante Véronique Colin entourent la jeune Anne-Marie Ouellet, qui a donné à la bibliothèque le nom de « Bonheur de lire », dans le cadre d'un concours.

Prudence dans le secteur de l'école Paul-Hubert!

Une activité de sensibilisation sur la sécurité routière et piétonnière avait lieu le 23 septembre, de 7 h 30 à 8 h 45, sur le boulevard Arthur-Buies, face à l'école Paul-Hubert.

Cette activité avait pour objectif de sensibiliser les automobilistes au respect de la zone scolaire, où la vitesse maximale autorisée est de 30 kilomètres/heure, telle qu'indiquée sur un panneau de circulation. De plus, elle a rappelé que la priorité est accordée aux piétons, aux intersections de l'avenue Rouleau et de l'avenue Sirois avec le boulevard Arthur-Buies. Par ailleurs, l'activité avait aussi pour but de sensibiliser les piétons à l'importance d'établir un contact visuel avec les automobilistes.

Un grand nombre de personnes ont participé



à l'activité: les étudiants en techniques policières, les enseignantes et enseignants, de même que les élèves de l'école Paul-Hubert, les membres de la direction de l'école et du conseil d'établissement, des dirigeants scolaires, des policiers de la Sûreté du Québec et les conseillers municipaux Christian Tremblay et Jean-Yves Beaulieu.

Les automobilistes sont donc invités à faire preuve de prudence et à respecter les règles de sécurité dans le secteur de l'école Paul-Hubert.

Hygiène et salubrité en milieux de soins : une formation adaptée aux besoins en main-d'œuvre

La Commission scolaire des Phares lance un nouveau programme de formation menant à l'obtention d'une attestation d'études professionnelles (AEP). À compter du 1^{er} novembre 2010, une première cohorte entreprendra sa formation au programme Hygiène et salubrité en milieux de soins, au Centre de formation de Rimouski-Neigette.

Les programmes sanctionnés par une attestation d'études

professionnelles constituent des offres de formation relativement nouvelles et font suite à des consultations menées dans le milieu, notamment auprès des centres locaux d'emploi et des entreprises, afin de répondre à des besoins identifiés en main-d'œuvre. Annoncées en juin 2009 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour la région du Bas-Saint-Laurent, ces offres de formation qualifiantes et de courte durée (de

240 à 720 heures) ont conduit rapidement à l'ouverture de programmes AEP, dans la région. En 2009-2010, la Commission scolaire des Phares a créé le programme Esthétique automobile et a recruté sa première cohorte d'élèves.

Les formations AEP sont financées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et gérées par la table interordres, selon les priorités identifiées dans le milieu. Les attestations d'études professionnelles sont émises par les commissions scolaires.

À l'automne 2010, une nouvelle formation AEP voit donc le jour à la Commission scolaire des Phares, Hygiène et salubrité en milieux de soins. Cette formation de 630 heures préparera la personne à exercer le métier de préposée ou préposé à l'entretien ménager dans les différents établissements de santé tels que les hôpitaux, centres d'hébergement et de soins de longue durée, CLSC, résidences pour personnes âgées, centres de réadaptation, cliniques spécialisées, maisons de soins palliatifs, etc. Cette offre de formation s'adresse aux personnes de 18 ans et plus qui ont complété minimalement leur 3^e secondaire. Les cours seront donnés en soirée afin d'être aussi accessibles aux personnes qui sont déjà en emploi.

Les personnes qui s'inscriront à cette

formation doivent faire preuve d'autonomie et de minutie, avoir un bon sens de l'organisation, de la courtoisie, de l'initiative, être responsables, faire preuve d'éthique et de professionnalisme. Ce programme vise à former des personnes dans les techniques de nettoyage, de désinfection et de maintien de la propreté et ce, dans tous les secteurs d'un établissement de santé. « Ces personnes ont un rôle important à jouer dans la prévention de la propagation des infections et dans la protection de la santé publique. Ce travail s'est complexifié, au cours des années. Une ligne directrice doit être suivie avec précision, comprenant l'application de techniques et l'utilisation des produits. Les établissements de santé ont besoin d'une main-d'œuvre qualifiée qui peut répondre à toutes ces exigences. De



plus, la préposée ou le préposé sera formé afin d'interagir et de maintenir des contacts harmonieux et professionnels avec les autres intervenants et la clientèle», explique madame Émilie Sohier, conseillère pédagogique du Service aux entreprises, au Centre de formation de Rimouski-Neigette.

Par le biais d'ententes et de partenariats établis notamment avec les CSSS de Rimouski-Neigette et de La Mitis, les élèves pourront effectuer des stages en établissements de santé.

Le Centre de formation de Rimouski-Neigette prévoit offrir cette formation périodiquement, afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre des établissements de la région.

Pour obtenir plus d'information sur ce programme ou pour s'inscrire, les personnes intéressées peuvent contacter Émilie Sohier, au numéro 418 722-4957, poste 1241, ou par courriel :

emilie_sohier@csphares.qc.ca .

La troupe de comédie musicale AMALGAME entame sa 5^e année en grand !

Nouveau nom, nouvelle image, même qualité!

L'équipe de production de la comédie musicale de l'école Paul-Hubert n'a pas ménagé ses efforts pour sa rentrée 2010-2011, année de son 5^e anniversaire. En effet, un nom des plus représentatifs a été choisi : la troupe de comédie musicale AMALGAME. Le mot amalgame signifie le mariage de choses différentes, ce qui représente bien la troupe qui allie à la fois chant, danse et théâtre, par des élèves provenant de divers niveaux du secondaire. Le rouge du logo symbolise la passion et les émotions. Un site internet sera bientôt mis en ligne : www.comediemusicaleph.com

Voyage dans les années 60

La production qui sera présentée en mai 2011 sera « Hairspray », cette comédie musicale qui nous transporte au cœur des années 60, présentée à Broadway en 2002 et

que le public a pu découvrir, par le biais du film mettant en vedette John Travolta, en 2007. « Hairspray » mettra en scène Véronique Bilodeau (Tracy), lauréate régionale de Secondaire en spectacle en avril 2010, Marc-André Blais (Edna), Alexandre Gilbert (Link) et Michael Guay (Corny). En tout, plus de 100 élèves seront impliqués sur scène ou dans les coulisses.

Monsieur Robert Marien, comédien et chanteur, agit à titre de parrain d'honneur de la troupe pour une 5^e année. Il donnera également des formations en théâtre musical aux jeunes comédiens. Pour une 2^e année, la production est mise en scène et dirigée par madame Guylaine Pepin et la direction vocale et musicale est assumée par madame Marie-Anick Arsenault. Nouveauté : la création des chorégraphies est confiée à Jérôme Tremblay, ancien comédien de la troupe, maintenant étudiant au Cégep de Rimouski. Les décors

seront réalisés par une équipe de bénévoles, sous la supervision de madame Pepin.

Les billets pour assister aux représentations grand public des 13 et 14 mai 2011 seront mis en vente à compter de décembre, au coût de 20\$ adultes, 15\$ étudiants et 2\$ pour les 5 ans et moins, à la billetterie de Spect'Art (418 724-0800). Au moment

de ces représentations, la troupe aura déjà à son actif plusieurs représentations scolaires qu'elle aura présentées à plus de 3000 jeunes des écoles primaires et secondaires de la région. Prenez note que des places sont encore disponibles pour les groupes désirant assister aux représentations scolaires, mais il faut faire vite!

